Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 27 (1935)

Heft: 11

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

termina, comme nous l'avons dit plus haut, par une séance commune des délégués des deux C. G. T. après que la C. G. T. U. eut fait savoir qu'elle acceptait les conditions de fusion qui lui ont été soumises

Economie politique.

La conjoncture durant le troisième trimestre 1935.

La situation économique internationale a fortement ressenti, au cours du troisième trimestre, les effets de la guerre en Afrique orientale et les préparatifs s'y rapportant. Les prix de diverses marchandises du marché mondial ont subi d'importantes hausses; c'est ainsi que depuis la fin du mois de juin les céréales ont augmenté de 33 pour cent, la soie brute de 46 pour cent et le sucre de 6 pour cent. Certains métaux accusent la même tendance, dans une proportion moins forte cependant. D'autres matières premières, par contre, ont diminué, le coton et le caoutchouc entre autres. Il ne s'agit donc pas d'une hausse générale et il convient de ne pas exagérer l'importance de cette augmentation des prix. Elle ne signifie pas moins que la situation du marché est plus favorable qu'elle ne l'était il y a une ou deux années. Les réserves de la plupart des marchandises n'ont plus rien d'anormal, les besoins d'armements et même de guerre pourront ainsi donner lieu à une hausse réelle. La situation du marché monétaire s'est calmée depuis le mois de juin. Les pays du bloc de l'or même n'ont pas eu à subir de nouvelles attaques de la part de la spéculation. Ce calme n'est cependant qu'apparent; la tension dans le domaine du crédit se maintient et le taux de l'intérêt augmente dans les trois pays formant le bloc de l'or. La production s'est développée dans le même sens qu'au cours du dernier trimestre. Elle continue d'augmenter dans les pays à monnaies dépréciées et diminue dans ceux du bloc de l'or. L'agitation qu'avait causée en Amérique la suppression de la NIRA a été surmontée sans trop de difficultés et la fermeté constante dont font preuve les bourses démontre que pour le moment la conjoncture suit une ligne ascendante.

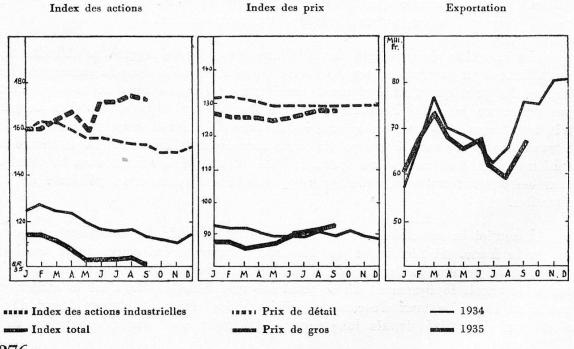
La situation économique de la Suisse s'est encore aggravée. L'industrie du bâtiment en particulier est de plus en plus entraînée dans le marasme. La hausse des prix qui s'est également manifestée en partie dans notre pays n'est pas parvenue jusqu'ici à modifier grand'chose. Pour la première fois depuis très longtemps l'exportation a reculé dans une très forte proportion et est de 8 pour cent inférieure à ce qu'elle était l'année dernière. Seul le tourisme a subi une légère animation au cours de l'été. C'est spécialement dans la courbe sans cesse ascendante du chômage que se reflète l'aggravation générale de la situation.

Jusqu'ici le marché du capital n'a pas eu à subir de nouvelles attaques contre le franc. Si l'initiative de crise avait vraiment été cause de la tension observée le printemps dernier dans le domaine du crédit, comme on l'a prétendu, il aurait logiquement dû se produire une détente. Or, c'est le contraire qui a eu lieu. Le taux d'escompte privé sur les effets de change (taux d'intérêt) qui était fixé depuis longtemps à 1,5 pour cent par l'Association des

banquiers, a passé de 2,6 pour cent en juin à 2,8 pour cent en juillet, retomba ensuite à 2,5 et à 2,4 pour cent en août et septembre. Après une amélioration passagère en juin, les intérêts sur le marché des capitaux à longs termes sont encore plus défavorables. Les valeurs de l'Etat ont atteint le cours le plus bas en septembre et octobre. La rente des obligations CFF à 3½ % A-K était de 4,9 pour cent à fin septembre contre 4,0 l'année précédente. Une crise très grave frappe tout particulièrement le marché hypothécaire et cela non seulement du fait que le nombre des crédits hypothécaires accordés diminue sans cesse, mais encore à la suite des révocations d'hypothèques. Les autorités organisent des conférences lors desquelles il est décidé « de faire une enquête sur l'importance des révocations et d'examiner la question», ce qui naturellement ne sera d'aucun secours. La tournure prise par les événements dans ce domaine ne nous surprend nullement. Nous avons fait ressortir depuis longtemps que la déflation minerait les hypothèques et compromettrait dangereusement les instituts hypothécaires. Fait symtomatique, c'est que non seulement de nombreuses banques privées ont adopté pour leurs obligations de caisse le taux de 4½ pour cent, mais qu'une banque cantonale, celle de Bâle-Ville, se voit contrainte d'accorder $4\frac{1}{2}$ pour cent pour un emprunt à terme moyen. Cette augmentation du taux de l'intérêt se poursuivra fort probablement.

Le cours des actions ne s'est pas modifié durant ce troisième trimestre. La déclaration de guerre et les répercussions qu'elle eut en Europe ont provoqué à fin septembre et en octobre un léger recul des cours.

Les prix ont poursuivi leur mouvement ascendant. A part ceux des produits alimentaires ceux de nombreuses matières premières ont également suivi la tendance. L'indice suisse des prix de gros a passé de 88,6 qu'il était en juin à 92,2 à fin septembre, et il est actuellement de 3 pour cent supérieur à ce qu'il était il y a une année et de 7 pour cent supérieur à ce qu'il était en mars de cette année. Ce développement des prix a naturellement augmenté à son tour l'index du coût de la vie. Par 129 points (juin 1914 = 100), il est au même niveau qu'il atteignait au cours des derniers six mois de l'année 1934. Depuis le mois de mai de cette année, il a augmenté de 3 points.



Le commerce extérieur a évolué comme suit:

		Importation			Exportation			
		1934	1935	Différence	1934	1935	Différence	
		en millions de francs			en millions de francs			
1er	trimestre	352,8	293,2	— 59,6	199,4	200,0	+ 0,6	
2 e	>>	359,9	329,4	— 30,5	205,5	202,2	3,3	
3e	>>	343,0	306,4	— 36,6	203,8	188,2	-15,6	

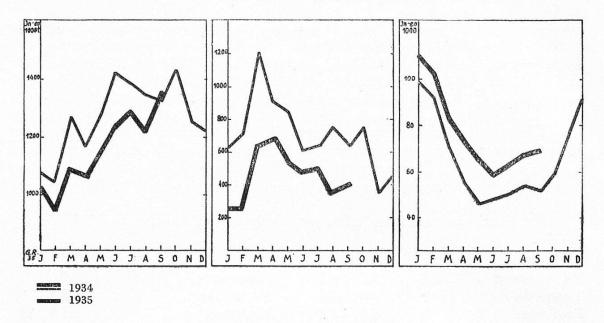
L'exportation qui, comparativement à l'année dernière, s'était durant les six premiers mois relativement bien maintenue, est de 15,6 millions inférieure à l'année dernière. L'importation a fortement diminué à son tour, et malgré cela la balance commerciale enregistre une amélioration de 21 millions:

Au cours du troisième trimestre, l'exportation suivant les industries a été de:

				기가 없는데 하면 보고 있는데 이 이 경기를 하면 하는데	
		1934	1935	1934	1935
Fil de coton .			4,3	Chaussures 3,6	3,3
Tissus de coton		11,8	8,3	Aluminium 5,1	6,9
Broderies		3,7	3,2	Machines 25,7	23,1
Chappe		1,6	0,6	Montres	31,4
Soieries			5,4	Instruments et appareils . 7,5	7,4
Rubans de soie		1,1	0,8	Parfums, drogues 8,8	10,4
Lainages		0,9	0,6	Couleurs dér. de l'aniline 15,3	16,8
Bonneterie .		1,3	1,1	Chocolat 0,2	0,2
Soie artificielle		6,1	3,4	Lait condensé 1,1	1,4
Vannerie		1,1	1,0	Fromage 9,1	9,8

Le recul de l'exportation a frappé en première ligne l'industrie du textile. Il doit être attribué en partie au fait que l'année dernière il y avait encore possibilité d'exporter en plus grandes quantités des produits à demi fabriqués (surtout du fil de coton). L'industrie des machines a également subi une légère diminution, tandis que les exportations ont augmenté de 5,6 millions dans l'horlogerie. L'industrie des produits alimentaires accuse à son tour une amélioration de ses exportations (fromage, lait condensé), ce qu'il faut attribuer aux préparatifs de guerre.

En ce qui concerne l'économie indigène, la branche du bâtiment qui, depuis une année, éprouve fortement notre économie, voit son activité diminuer chaque jour. Le nombre des permis de construire et des appartements terminés est de 40 pour cent inférieur à ce qu'il était il y a une année à la même époque. Comparativement à la période du rapport de 1934, le recul du trafic est moins prononcé que durant le deuxième trimestre. Le trafic des marchandises a diminué de 5 pour cent. A ce propos, c'est précisément grâce au trafic en transit très intense (transport de charbons en Italie) que le recul n'est pas plus prononcé et qu'en septembre la quantité de marchandises transportées était la même qu'il y a une année. D'une manière générale, le tourisme s'est bien maintenu. En août, le nombre des étrangers dépassait celui de 1934. En septembre, par contre, la fréquence a été moindre. Le nombre des touristes indigènes a quelque peu diminué du fait de l'aggravation de la crise. Le chiffre d'affaires du commerce de détail a atteint à peu près le niveau de celui de 1934. Ce fait ne saurait être attribué à une légère reprise, il est dû au contraire à l'augmentation de certains prix et aux achats hâtifs faits en prévision d'une guerre. Le chiffre d'affaires, dans la branche alimentaire en particulier, a augmenté, tandis qu'il a plutôt diminué dans les autres branches commerciales.



Le marché du travail est de plus en plus défavorable. A la fin de chaque mois, le nombre des chômeurs s'est élevé:

	1933	1934	1935
Juillet	50,864	49,198	63,497
Août	50,207	52,147	66,656
Septembre	49,140	51,387	69,123

La différence du nombre des chômeurs d'une année à l'autre a été en juillet et août de 14,000 pour passer à 18,000 en septembre. Les statistiques fournies par les caisses de chômage confirment également l'augmentation du nombre des sans-travail. En août, le 8,7 pour cent des assurés était sans travail, tandis qu'en août 1934 la proportion n'était que de 7,3 pour cent. Le chômage partiel n'a pas subi de changement notable.

Dans les groupes professionnels, le nombre des chômeurs fut de:

	Fin sept.	Fin sept. 1934	Fin sept. 1935	Modification de sept. 1935 à sept. 1934
Industrie du bâtiment	9,386	12,969	23,659	+10,690
Industr. des machines, des métaux	7,387	7,527	9,241	+ 1,714
Montres et bijouterie	11,169	9,801	8,691	— 1,110
Industrie textile	4,404	4,012	5,519	+ 1,507
Commerce et administration	3,916	4,032	4,556	+ 524
Journaliers	3,477	3,554	4,519	+ 965
Exploitation du bois et du verre.	1,753	1,845	3,108	+ 1,263
Alimentation et boissons	688	722	938	+ 216

Il n'y a rien d'étonnant à ce que l'industrie du bâtiment contribue dans la plus forte proportion à l'augmentation du chômage. Ce n'est cependant pas uniquement au bâtiment qu'il faut attribuer les 24,000 chômeurs du bâtiment et les 3000 sans-travail de la branche du bois, mais il y a parmi les ouvriers métal-lurgistes chômeurs quelques milliers qui étaient occupés autrefois par la construction. La moitié des chômeurs, pour le moins, provient donc du marché du bâtiment. C'est dans l'horlogerie seulement que le chômage a diminué.

L'évolution future de la situation économique sera désormais plus que jamais influencée par les événements politiques. Bien qu'à la suite des préparatifs de guerre une hausse des prix se soit manifestée sur quelques marchés et que diverses industries aient eu une recrudescence de travail, il est fort peu probable que la guerre en Afrique orientale et les sanctions appliquées par la Société des Nations soient susceptibles d'exercer une influence favorable sur la conjoncture. Au contraire, il faut bien plus s'attendre à un resserrement et à des modifications dans les relations commerciales, ce qui créera naturellement de nouvelles perturbations dans le trafic international. De plus, les dépenses faites pour la guerre étant non seulement improductives mais faussant les valeurs, il s'ensuivra une misère plus grande encore, un recul de la capacité d'achat et partant de nouveaux éléments perturbateurs au moment où l'économie mondiale était précisément en train de remonter la pente. On ne saurait prétendre aujourd'hui déjà que ces influences seront suffisamment puissantes pour annihiler cette amélioration, ou si elles ne feront que l'entraver, car on ne peut prévoir pour le moment le développement que prendra la politique des sanctions de la Société des Nations.

Pour la Suisse, nous allons sans aucun doute au-devant d'une aggravation de la crise économique. Le calme dans l'indstrie du bâtiment se poursuivra. Il faut s'attendre en outre à une recrudescence de la crise dans les industries d'exportation, laquelle s'est manifestée déjà au cours du troisième trimestre. Le chômage atteindra probablement des chiffres records au cours de cet hiver. C'est pourquoi il sera de plus en plus difficile de lutter contre le chômage par la création d'emplois. Si, étant donné les événements, le Conseil fédéral s'attarde encore et prend de nouvelles mesures déflationnistes, nous ne serons pas loin d'avoir en Suisse une situation identique à celle qu'ont connue la Belgique et d'autres Etats avant la dévaluation.

Bibliographie.

Ferrière Adolphe. « Pour un plan suisse du travail au-dessus des partis. » Guilde du livre Gutenberg, Lausanne et Zurich. 1935. Prix 2 fr. 50.

Notre compatriote, docteur en sociologie, qui a donné durant de longues années des cours à l'Université de Genève et qui est surtout connu par ses ouvrages sur la transformation de l'éducation, publie en ce moment un livre de

240 pages dont le titre indique bien le sujet.

L'auteur constate qu'en présence des énergies coalisées du grand capitalisme, l'initiative privée est impuissante à écarter les abus. Les cartels et les trusts constituent des monopoles qui écrasent toute libre concurrence, et les institutions de crédit, poursuivant la recherche du profit à l'exclusion de tout autre but, appuient de toute leur force les coalitions les plus puissantes. Dès lors, l'intérêt général — ou comme le dit l'auteur: le bien de tous — se trouve sacrifié. Le seul remède est d'intensifier l'action de l'Etat, non pas une action désordonnée entreprise sous la pression des circonstances, sans aucune vue d'ensemble, mais selon un plan bien établi.

Dr G. Fauquet. Le secteur coopératif. Editeurs: Les propagateurs de la

coopération, 2, place de Ninove, Bruxelles. 1935. 97 pages.

Dans la préface qu'il a écrite pour cet intéressant petit ouvrage, l'éminent sociologue belge, Louis de Brouckère, écrit: « J'ai lu ce travail avec une attention passionnée. Il est vraiment révélateur. Je dirais volontiers que je comprends bien mieux ma propre pensée depuis que le D^r Fauquet me l'a si clairement expliquée. Son étude est à la fois traditionnelle et neuve, car elle s'appuie